



DEMANDE D'INTERVENTION SUR VOIRIE

→ Formulaire à adresser 2 mois avant la date d'effet souhaitée au Secteur Routier Départemental concerné

Direction
Des Routes

Coordonnées : <https://www.haute-garonne.fr/aide/prendre-contact-avec-un-secteur-routier>

Cocher le type d'intervention demandée :

• Accord Technique (uniquement concessionnaires de distribution et transport d'électricité ou de gaz)	<input type="checkbox"/>	
• Permission de voirie (tranchées, accès, ancrage de supports de publicité en agglomération ⁽¹⁾ , dépose...)	<input type="checkbox"/>	1 à 10
• Permission de voirie spécifique pour passage d'un Ouvrage d'Art (quelle que soit sa taille)	<input type="checkbox"/>	
• Permis de Stationnement sur RD hors agglomération (occupation superficielle sans ancrage au sol : chevalet, vente ambulante, dépôt de matériau, bois, visite technique...) NB : <i>Compétence du Maire en agglomération</i>	<input type="checkbox"/>	11/12
• Arrêté d'alignement individuel (pour indication de la limite du domaine public routier départemental)	<input type="checkbox"/>	13
• Autorisation d'affichage temporaire pour manifestations exceptionnelles à caractère associatif, culturel, touristique, sportif...	<input type="checkbox"/>	(1)

(1) L'implantation de dispositifs publicitaires est interdite hors agglomération (article L581-7 Code Environnement) – Une dérogation est admise pour l'affichage temporaire de manifestations exceptionnelles -Utiliser le Formulaire de Demande d’Affichage temporaire (FOR 2)

1 - Demandeur

Demandeur : Nom :

Adresse (numéro, voie) :

Code postal :

Commune :

Tel :

Email :

Agissant pour son compte propre

Agissant pour le compte de **l'intervenant** → A compléter *uniquement si différent du Demandeur*

Intervenant, personne physique ou morale, au nom duquel sera édicté l'Arrêté portant accord ou autorisation et qui restera propriétaire et responsable des ouvrages implantés : **Nom** :

Adresse (numéro, voie) :

Code postal :

Commune :

Tel :

Email :

2 - Objet de la demande

1. Travaux concessionnaires de réseaux (neufs ou existants) <input type="checkbox"/> Eau potable <input type="checkbox"/> Eaux pluviales <input type="checkbox"/> Eaux usées <input type="checkbox"/> Télécommunication – Fibre <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Electricité → Préciser la nature ci-dessous (2)	6. <input checked="" type="checkbox"/> Accès (création, modification, suppression) 7. <input type="checkbox"/> Ouvrages en saillie → Nature de l'ouvrage :
2. <input type="checkbox"/> Branchement(s) particulier(s) par concessionnaire(s) → Type(s) du réseau : → Préciser la nature ci-dessous (2)	8. <input type="checkbox"/> Aqueducs et ponceaux 9. <input type="checkbox"/> Panneaux de publicité uniquement en agglomération 10. <input type="checkbox"/> Autre demande :
3. Rejet au fossé Eaux Usées <input type="checkbox"/> Pour avis gestionnaire <input type="checkbox"/> Pour réalisation travaux (joindre Avis favorable du SPANC)	11. <input type="checkbox"/> Stationnement, dépôt de matériaux, de bois, échafaudage, visite technique... → Nature du stationnement :
4. <input type="checkbox"/> Rejet au fossé Eaux Pluviales	12. <input type="checkbox"/> Vente ambulante hors agglomération → Nature du produit :
5. <input type="checkbox"/> Travaux consécutifs à une Convention d'aménagement sur RD → Référence de la Convention :	13. <input type="checkbox"/> Alignement → Référence cadastrale : Parcelle Section et N°

(2) Nature des travaux

Tranchées sous chaussée

Longitudinales

Linéaire de réseau : mètres

Tranchées sous accotement

Transversales

Nombre de fourreaux ou artères :

Réseau aérien

3 - Localisation et durée de l'occupation ou des travaux

Commune :

Lieu-dit :

Adresse :

Parcelle Section et N° :

Voie concernée : Route Départementale n° **RD14B**

Dénommée :

Localisation : en agglomération hors agglomération

Durée de l'occupation ou des travaux : date de début :

4 - Pièces à joindre obligatoirement

- Plan de situation exploitable + plan cadastral du lieu de l'intervention ou de la parcelle concernée
- Notice explicative et/ou plan descriptif des travaux, de l'installation ou de l'occupation envisagée
- Préciser les moyens techniques et matériaux utilisés (dont Fiche Technique Produit)

⇒ Sans ces pièces annexes, la demande sera classée **sans suite**. Dans le cadre de l'instruction et en fonction de la demande, des pièces complémentaires pourront être réclamées au demandeur.

5 - Engagement du demandeur

- Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.
- Je suis informé(e) que l'occupation ou l'utilisation du domaine public routier départemental est soumis dans certains cas au règlement d'une redevance d'occupation au profit du Conseil départemental.

DATE DE LA DEMANDE :

SIGNATURE :

IMPORTANT : DELAIS ET DEMARCHES COMPLEMENTAIRES

Délais : Les demandes et les pièces annexes sont à adresser ou à déposer 2 mois à l'avance au Secteur Routier Départemental concerné. Hormis les demandes d'alignement, en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception au Secteur Routier concerné, la demande est réputée refusée. **Le délai minimum d'instruction est de 3 semaines.**

Démarches complémentaires OBLIGATOIRES selon les cas : La présente demande ne dispense pas :

- des obligations d'adresser une **déclaration de projet de travaux (DT)** et une **déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)** aux exploitants des réseaux aériens et enterrés (électricité, gaz, téléphonie et internet, eau, assainissement, ...) susceptibles d'être endommagés lors des interventions prévues (www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)
- de solliciter auprès de l'autorité compétente un **arrêté temporaire de circulation si les règles de circulation normale doivent être modifiées pendant la durée de l'intervention** avec le Formulaire Cerfa N°14024*01 (FOR 3) à adresser :
 - à la commune si la modification de la circulation se situe en agglomération
 - au Secteur Routier concerné si la modification de la circulation se situe hors agglomération. Si les conditions sont réunies, l'intervenant pourra demander l'application des dispositions de l'Arrêté permanent réglementant la circulation au droit des chantiers courants avec le Formulaire spécifique de déclaration d'ouverture de chantier courant (FOR 4).

Partie réservée au Secteur Routier

Secteur Routier de :	Date de réception :	N° dossier :
Date de demande de pièces complémentaires :		
Si en agglomération : consultation du Maire	Date transmission à la mairie :	
Mairie de :	(au-delà de 15 jours, l'avis est réputé favorable)	
(cachet date et signature)	<input type="checkbox"/> Avis Favorable	
	<input type="checkbox"/> Avis Défavorable (joindre une note explicative)	
	<input type="checkbox"/> Pas de réponse	